

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS**  
(non vérifié)

**Le 30 juin 2007**



**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**

**Bilans consolidés**

(non vérifié)

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Au 30 juin 2007	Au 31 décembre 2006 <i>(redressé, note 2)</i>
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		127.9 \$	0.7 \$
Distributions à recevoir		33.3	28.5
Sommes à recevoir d'apparentés	8	0.5	-
		161.7	29.2
Placements	2, 3	4 288.7	4 105.9
<b>Total de l'actif</b>		<b>4 450.4 \$</b>	<b>4 135.1 \$</b>
<b>Passif et avoir des porteurs de parts</b>			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		0.1 \$	0.2 \$
Distributions à verser	6	30.7	28.3
Sommes à payer à des apparentés	8	0.6	0.9
		31.4	29.4
Avoir des porteurs de parts	4	4 419.0	4 105.7
<b>Total du passif et de l'avoir des porteurs de parts</b>		<b>4 450.4 \$</b>	<b>4 135.1 \$</b>

*Se reporter aux notes complémentaires.*

## FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES

### État consolidé des résultats

(non vérifié)

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)

	Notes	Trimestre	Semestre (redressé, note 2)
Produits d'exploitation		48.7 \$	123.5 \$
Charges d'exploitation		2.3	3.2
		46.4	120.3
Intérêts débiteurs	8	0.9	2.0
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		45.5	118.3
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	3	212.2	216.6
<b>Bénéfice net</b>		<b>257.7 \$</b>	<b>334.9 \$</b>
<b>Bénéfice par part</b>	5		
Bénéfice de base lié aux activités poursuivies		0.34 \$	0.89 \$
Bénéfice de base lié aux activités abandonnées		1.59	1.63
Bénéfice de base		1.93 \$	2.52 \$
Bénéfice dilué lié aux activités poursuivies		0.25 \$	0.82 \$
Bénéfice dilué lié aux activités abandonnées		1.11	1.14
Bénéfice dilué		1.36 \$	1.96 \$

### État consolidé du résultat étendu

(non vérifié)

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007

(en millions de dollars)

	Trimestre	Semestre (redressé, note 2)
Bénéfice net	257.7 \$	334.9 \$
Autres éléments du résultat étendu	5.0	7.9
<b>Résultat étendu</b>	<b>262.7 \$</b>	<b>342.8 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**

**État consolidé de l'avoir des porteurs de parts**

(non vérifié)

Pour la période terminée le 30 juin 2007

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Capital déclaré	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Avoir des porteurs de parts
Solde présenté antérieurement au 31 décembre 2006		4 140.7 \$	- \$	163.1 \$	(163.0) \$	- \$	4 140.8 \$
Correction d'une erreur	2	-	-	(35.1)	-	-	(35.1)
Solde redressé au 31 décembre 2006		4 140.7 \$	- \$	128.0 \$	(163.0) \$	- \$	4 105.7 \$
Bénéfice net de la période		-	-	334.9	-	-	334.9
Distributions déclarées	6	-	-	-	(188.9)	-	(188.9)
Émission de parts	4	394.0	-	-	-	-	394.0
Rachat de parts	4	(0.2)	-	-	-	-	(0.2)
Parts rachetées aux fins de leur annulation	4	(223.4)	-	-	-	-	(223.4)
Excédent de la valeur déclarée sur le montant du rachat de parts	4	-	14.9	-	-	-	14.9
Régime de parts différées	7	-	6.3	-	-	-	6.3
Ajustement de reclassement d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation	1	-	-	0.6	-	(32.8)	(32.2)
Autres éléments du résultat étendu d'une entité émettrice comptabilisée à la valeur de consolidation		-	-	-	-	7.9	7.9
<b>Solde au 30 juin 2007</b>		<b>4 311.1 \$</b>	<b>21.2 \$</b>	<b>463.5 \$</b>	<b>(351.9) \$</b>	<b>(24.9) \$</b>	<b>4 419.0 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**

**État consolidé des flux de trésorerie**

(non vérifié)

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Notes</b>	<b>Trimestre</b>	<b>Semestre</b>
			<i>(redressé, note 2)</i>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		45.5 \$	118.3 \$
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Produit tiré des placements à la valeur de consolidation		(47.1)	(121.9)
Autres éléments hors trésorerie		1.7	1.7
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		(2.5)	(1.0)
		(2.4)	(2.9)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit d'un prêt accordé par un apparenté		-	69.9
Remboursement d'un prêt à un apparenté	8	(200.9)	(200.9)
Rachat de parts aux fins d'annulation	4	(137.6)	(208.5)
Rachat de parts	4	(0.1)	(0.2)
Achat de parts aux termes du régime de réinvestissement des distributions et d'achat de parts facultatif	4	(3.3)	(6.5)
Distributions en espèces versées aux porteurs de parts		(91.2)	(180.0)
		(433.1)	(526.2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Distributions en espèces reçues liées aux placements à la valeur de consolidation		102.3	195.4
Remboursement de capital	3	460.9	460.9
		563.2	656.3
Augmentation nette de la trésorerie liée aux activités poursuivies		127.7	127.2
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		0.2	0.7
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>127.9 \$</b>	<b>127.9 \$</b>

*Se reporter aux notes complémentaires.*

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**  
**Notes complémentaires**  
**(Non vérifié)**  
**Le 30 juin 2007**

---

**1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Le Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales est une fiducie à capital variable non constituée en société régie par les lois de l'Ontario conformément à une déclaration de fiducie datée du 30 mars 2006, modifiée et retraitée le 6 juillet 2006. Toute utilisation des termes « nous », « nos/notre » ou « le Fonds » fait référence au Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales.

Le 7 juillet 2006, a été conclu le plan d'arrangement (l'arrangement) visant à regrouper les opérations de télécommunications sur fil d'Aliant Inc. (Aliant) dans les provinces du Canada atlantique, les opérations de technologies de l'information et autres opérations connexes avec les opérations de télécommunications sur fil de Bell Canada dans certaines régions rurales de l'Ontario et du Québec (l'entreprise regroupée) et la participation indirecte de 63,4 % de Bell Canada dans NorthernTel, Société en commandite (NorthernTel) et Télébec, Société en commandite (Télébec), comme il est décrit dans la circulaire d'information de la direction d'Aliant datée du 14 avril 2006. Par suite de l'arrangement, nous détenons une participation indirecte dans l'entreprise regroupée et NorthernTel et Télébec.

Le 30 janvier 2007, nous avons acquis la participation indirecte restante de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec en transformant en société fermée le Fonds de revenu Bell Nordiq. Dans le cadre de l'opération, le Fonds de revenu Bell Nordiq devait payer à ses porteurs de parts inscrits à la fin de la séance le 26 janvier 2007 une distribution spéciale de 4,00 \$ par part en espèces le 29 janvier 2007. Le 30 janvier 2007, nous avons acquis les actifs et les passifs du Fonds de revenu Bell Nordiq, en échange de 13 467 791 parts du Fonds. Le 30 janvier 2007, le Fonds de revenu Bell Nordiq a racheté ses parts, en échangeant 0,4113 part du Fonds contre chaque part du Fonds de revenu Bell Nordiq en circulation. Les parts du Fonds de revenu Bell Nordiq à la Bourse de Toronto (TSX) ont par la suite été retirées de la cote.

*Mode de présentation*

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, en utilisant les mêmes mode de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception de l'adoption de nouvelles méthodes comptables et de la correction d'une erreur, comme il est présenté ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Nous consolidons les comptes des filiales sur lesquelles nous exerçons un contrôle, Fiducie Placements Bell Aliant et Fiducie Bell Nordiq, et nous comptabilisons à la valeur de consolidation les placements sur lesquels nous exerçons une influence notable.

- Par l'entremise de Fiducie Placements Bell Aliant, nous détenons une participation de 81,5 % dans Placements Bell Aliant Communications régionales Inc. (Placements Bell Aliant, commandité) et Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.), laquelle consolide les filiales qui exploitent l'entreprise regroupée, y compris Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), et détient une participation de 63,3 % dans NorthernTel et Télébec. Ces états financiers doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 juin 2007 de Placements Bell Aliant, s.e.c.
- Par l'entremise de Fiducie Bell Nordiq, nous détenons une participation de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec.

Toutes les opérations intersociétés importantes ont été éliminées lors de la consolidation.

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**  
**Notes complémentaires**  
**(Non vérifié)**  
**Le 30 juin 2007**

---

**1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

*Mode de présentation (suite)*

Des chiffres comparatifs sont présentés dans le bilan consolidé. Puisque nous n'avons exercé aucune activité au cours du semestre terminé le 30 juin 2006, aucune information comparative n'est présentée dans les états consolidés des résultats, de l'avoir des porteurs de parts et des flux de trésorerie.

*Instruments financiers*

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes, publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) :

- le chapitre 1530 intitulé « Résultat étendu »;
- le chapitre 3251 intitulé « Capitaux propres »;
- le chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation »;
- le chapitre 3865 intitulé « Couvertures »;
- le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers — informations à fournir »;
- le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers — présentation ».

Les nouvelles normes exigent que nous présentions un état consolidé du résultat étendu qui reflète les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu, lequel est présenté à titre d'élément distinct de l'avoir des porteurs de parts.

L'adoption de ces chapitres n'a pas eu d'incidence directe sur la façon dont nous comptabilisons et évaluons nos actifs et passifs financiers. Placements Bell Aliant, s.e.c. a inscrit un ajustement de reclassement au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices accumulés d'ouverture en raison de l'adoption des normes, ainsi que d'autres éléments du résultat étendu durant le semestre terminé le 30 juin 2007. Par suite de notre placement à la valeur de consolidation dans Placements Bell Aliant, s.e.c., nous avons comptabilisé les montants liés à notre participation indirecte.

Le tableau qui suit présente un sommaire des ajustements de reclassement effectués à notre bilan le 1<sup>er</sup> janvier 2007 par suite de l'adoption des nouvelles normes :

<u>Bilan consolidé</u> <i>(en millions de dollars)</i>	<u>Augmentation</u> <u>(Diminution)</u>
Placements	(32,2) \$
Bénéfices accumulés	0,6 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(32,8)

Les états financiers consolidés de la période précédente n'ont pas été retraités et les changements mentionnés ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur notre état consolidé des résultats.

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**  
**Notes complémentaires**  
**(Non vérifié)**  
**Le 30 juin 2007**

---

**1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes bancaires et les placements dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance est dans moins de 90 jours, ainsi que les billets à recevoir de Bell Aliant, s.e.c., comme il est décrit à la note 8. Tous ces éléments peuvent être convertis rapidement en montants en espèces et sont exposés à un risque négligeable de variation de la juste valeur.

*Impôts sur les bénéfices*

Par suite de la récente adoption du projet de loi C-52, la *Loi d'exécution du budget 2007*, nous serons assujettis, à compter de 2011, à l'impôt au même titre qu'une société. Au moment de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition nominal de la participation restante de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec (note 3), nous commencerons à comptabiliser une charge autre qu'en espèces afin de refléter le passif d'impôts futurs lié à notre part des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif de NorthernTel et de Télébec. La charge n'aura pas d'incidence sur les flux de trésorerie ni sur les distributions.

*Dépendance économique*

Le Fonds dépend économiquement de Placements Bell Aliant, s.e.c., de Télébec et de NorthernTel. Notre capacité à verser les distributions est entièrement tributaire des distributions que nous recevons de Placements Bell Aliant, s.e.c., de Télébec et de NorthernTel. D'importants événements ou opérations touchant Placements Bell Aliant, s.e.c., Télébec ou NorthernTel pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité à verser des distributions.

**2. CORRECTION D'UNE ERREUR**

Au cours du deuxième trimestre, nous avons déterminé que la méthode utilisée pour comptabiliser à la valeur de consolidation notre part du bénéfice net lié à notre placement dans Placements Bell Aliant, s.e.c. était incorrecte. Notre part des résultats d'exploitation, du bénéfice net et du placement dans Placements Bell Aliant, s.e.c. était ainsi surévaluée de 52,6 M\$ pour la période allant du 8 juillet 2006 au 31 mars 2007. Une tranche de 17,5 M\$ de ce montant se rapportait au trimestre terminé le 31 mars 2007 alors qu'une tranche de 35,1 M\$ se rapportait à la période terminée le 31 décembre 2006 (soit 29,6 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2006 et 5,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2006). Nous avons redressé les soldes des périodes antérieures pour tenir compte de la correction de l'erreur conformément aux dispositions du chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Modifications comptables ».

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**  
**Notes complémentaires**  
**(Non vérifié)**  
**Le 30 juin 2007**

**3. PLACEMENTS**

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Au 30 juin 2007</b>	<b>Au 31 décembre 2006 (redressé, note 2)</b>
Placements Bell Aliant, s.e.c.	<b>3 760,5 \$</b>	4 105,9 \$
Télébec et NorthernTel	<b>528,2</b>	-
	<b>4 288,7 \$</b>	4 105,9 \$

*Placements Bell Aliant, s.e.c.*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le placement dans Placements Bell Aliant, s.e.c. a diminué de 32,2 M\$ en raison de l'adoption des normes liées aux instruments financiers, comme le précise la note 1. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la constatation d'autres éléments du résultat étendu d'un montant de 7,9 M\$ au cours du semestre terminé le 30 juin 2007.

Au mois de mai 2007, une série de mesures ont été entreprises pour nous permettre de financer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de régler un emprunt contracté auprès d'un apparenté. Ces mesures comprennent l'encaissement d'un remboursement de capital de 460,9 M\$ sur les parts de société en commandite de catégorie 2 que nous détenons dans Placements Bell Aliant, s.e.c., ce qui a réduit la valeur comptable de notre placement dans cette dernière.

*Télébec et NorthernTel*

Le 30 janvier 2007, nous avons acquis la participation restante de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec par l'entremise de l'acquisition des actifs et des passifs du Fonds de revenu Bell Nordiq, ayant une valeur comptable nette de 175,0 M\$. Le Fonds de revenu Bell Nordiq détenait 100,0 % des parts et des effets émis par la Fiducie de revenu Bell Nordiq qui, quant à elle, détenait une participation de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec. Nous avons échangé 13 467 791 parts du Fonds, d'une valeur totale de 394,0 M\$ (note 4), contre les actifs et les passifs du Fonds de revenu Bell Nordiq. La valeur totale a été calculée selon le prix moyen pondéré des parts du Fonds pour les cinq jours précédant le 30 janvier 2007. La différence entre le coût du placement incluant le coût de transaction, d'un montant de 4,7 M\$, et la valeur comptable nette des actifs acquis et des passifs pris en charge s'est chiffrée à 223,7 M\$, et cette somme a été incluse dans le coût du placement. Comme la répartition du prix d'achat notionnel n'est pas finale, la valeur totale a été affectée à l'écart d'acquisition.

Le placement dans NorthernTel et Télébec comprend également un prêt de 131,0 M\$ (note 8) qui a été pris en charge dans le cadre de l'opération d'acquisition et qui a par la suite été remboursé.

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**  
**Notes complémentaires**  
**(Non vérifié)**  
**Le 30 juin 2007**

---

**4. AVOIR DES PORTEURS DE PARTS**

*Parts émises et en circulation*

Le tableau suivant détaille la variation des parts du Fonds émises et en circulation :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	<b>Nombre de parts</b>	<b>Capital déclaré</b>
Parts du Fonds au 31 décembre 2006, montant retraité	<b>124 115 890</b>	<b>4 140,7 \$</b>
Émission de parts (note 3)	<b>13 467 791</b>	<b>394,0</b>
Rachat de parts	<b>(6 066)</b>	<b>(0,2)</b>
Ajustement lié aux fractions de parts	<b>(141)</b>	<b>-</b>
Parts rachetées aux fins d'annulation	<b>(6 776 400)</b>	<b>(223,4)</b>
<b>Parts du Fonds au 30 juin 2007</b>	<b>130 801 074</b>	<b>4 311,1 \$</b>

Le 28 février 2007, nous avons amorcé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui nous permet, par l'intermédiaire de la TSX, de racheter de temps à autre au cours du marché nos parts en circulation contre un montant en espèces, jusqu'à concurrence d'un nombre de 13 738 000 parts, ce qui représentait environ 10,0 % de notre flottant en circulation au 26 février 2007. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités arrivera à échéance le 27 février 2008. Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, nous avons acquis 6 776 400 parts aux fins d'annulation pour un prix total de 208,5 M\$, ce qui a réduit notre capital déclaré de 223,4 M\$ et a accru notre surplus d'apport de 14,9 M\$.

*Régime de réinvestissement des distributions et d'achat de parts facultatif*

Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, nous avons acheté 253 549 parts sur le marché libre plutôt que de verser des distributions totalisant 6,5 M\$ relativement à des achats en espèces facultatifs de 1,1 M\$.

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**  
**Notes complémentaires**  
**(Non vérifié)**  
**Le 30 juin 2007**

**5. BÉNÉFICE PAR PART**

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007 (en millions de dollars, sauf les montants par part)		
	<b>Trimestre</b>	<b>Semestre</b>
		(redressé, note 2)
<b>De base :</b>		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	45,5 \$	118,3 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	212,2	216,6
<b>Bénéfice net</b>	<b>257,7 \$</b>	<b>334,9 \$</b>
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	133 199 607	132 961 258
Bénéfice de base par part lié aux activités poursuivies	0,34 \$	0,89 \$
Bénéfice de base par part lié aux activités abandonnées	1,59	1,63
<b>Bénéfice de base par part</b>	<b>1,93 \$</b>	<b>2,52 \$</b>
<b>Dilué :</b>		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	45,5 \$	118,3 \$
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :		
Placements Bell Aliant, s.e.c.	8,3	23,7
Bell Aliant, s.e.c.	5,3	49,9
	<b>59,1 \$</b>	<b>191,9 \$</b>
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	212,2	216,6
Ajouter la part des porteurs sans contrôle de parts échangeables de :		
Placements Bell Aliant, s.e.c.	48,2	49,2
	<b>260,4</b>	<b>265,8</b>
<b>Bénéfice net dilué</b>	<b>319,5 \$</b>	<b>457,6 \$</b>
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	133 199 607	132 961 258
Ajouter les parts de société en commandite échangeables :		
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1 de Placements Bell Aliant, s.e.c.	28 168 803	28 168 803
Parts de société en commandite échangeables de catégorie B de Bell Aliant, s.e.c.	72 205 024	72 205 024
Parts différées	322 831	322 831
	<b>233 896 265</b>	<b>233 657 916</b>
Bénéfice dilué par part lié aux activités poursuivies	0,25 \$	0,82 \$
Bénéfice dilué par part lié aux activités abandonnées	1,11	1,14
<b>Bénéfice dilué par part</b>	<b>1,36 \$</b>	<b>1,96 \$</b>

Les parts de société en commandite échangeables sont censées, autant que possible, être l'équivalent économique de nos parts. Si les porteurs des parts de société en commandite échangeables souhaitent effectuer un échange contre nos parts, les distributions versées actuellement aux porteurs par Placements Bell Aliant, s.e.c. et par Bell Aliant, s.e.c. nous seraient versées directement. Les parts différées représentent les parts en circulation dans le cadre du régime de parts différées, présenté à la note 7. Le calcul présenté précédemment n'inclut que les parts différées liées à l'attribution de 2006 étant donné que seules ces parts sont réputées avoir un effet dilutif.

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**  
**Notes complémentaires**  
**(Non vérifié)**  
**Le 30 juin 2007**

**6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS**

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par part)</i>		
<b>Date de clôture des registres</b>	<b>Distributions mensuelles</b>	<b>Distributions par part</b>
31 janvier 2007	31,4 \$	0,2283 \$
28 février 2007	32,3	0,2350
30 mars 2007	32,3	0,2350
30 avril 2007	31,3	0,2350
31 mai 2007	30,9	0,2350
29 juin 2007	30,7	0,2350
<b>Total des distributions déclarées</b>	<b>188,9 \$</b>	<b>1,4033 \$</b>

Pour le semestre terminé le 30 juin 2007, les distributions déclarées par Placements Bell Aliant, s.e.c., NorthernTel et Télébec ont totalisé 200,2 M\$.

**7. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS**

*Régime d'achat de parts des employés*

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007, 394 224 et 961 040 parts du Fonds, respectivement, ont été achetées sur le marché libre pour les employés des filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. La charge de rémunération a été comptabilisée par ces filiales.

*Régime de parts différées*

Au cours du premier trimestre de 2007, nous avons finalisé le régime de parts différées destiné à certains dirigeants et membres de la haute direction de Placements Bell Aliant, s.e.c. et de ses filiales afin de mieux harmoniser leur rémunération incitative à long terme avec le rendement total pour les porteurs de parts.

Aux termes de ce régime de parts différées, nous pouvons attribuer à des membres admissibles du régime le nombre d'unités différées que nous déterminons à titre de prime ou relativement aux services fournis par le membre pendant l'année de l'attribution, et ce, au moment où nous le jugeons opportun. À la date d'attribution, les parts différées attribuées aux membres seront portées au crédit de ces derniers. Les bénéficiaires des attributions ont également le droit de recevoir des parts différées supplémentaires en fonction des distributions en espèces qui auraient été reçues si la part différée dont les droits sont acquis avait été convertie en part du Fonds. Les parts différées sont acquises sur une période de trois ans et sont assujetties au respect de certains critères de rendement, sauf en ce qui concerne celles attribuées en 2006, qui n'étaient pas assujetties à de tels critères. Le membre du régime peut détenir les parts différées dans un compte jusqu'à la fin de la deuxième année suivant la cessation d'emploi ou le départ à la retraite. Nous pouvons émettre jusqu'à concurrence de 1 200 000 parts supplémentaires sur le capital autorisé au titre des attributions effectuées dans le cadre de ce régime de parts différées.

**FONDS DE REVENU BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES**  
**Notes complémentaires**  
**(Non vérifié)**  
**Le 30 juin 2007**

---

**7. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS (suite)**

*Régime de parts différées (suite)*

Le tableau qui suit présente un sommaire de la situation du régime de parts différées au 30 juin 2007, ainsi que des variations survenues durant la période terminée à cette date.

	<i>Nombre de parts différées</i>
Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008	<b>316 717</b>
Attribuées pour la période de service allant de mars 2007 à mars 2010	<b>453 742</b>
Attribuées au moyen des distributions réinvesties	<b>17 377</b>
Frappées d'extinction	<b>(6 512)</b>
Parts différées en circulation au 30 juin 2007	<b>781 324</b>

Une charge de rémunération est constatée par les filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c. Puisque ce passif sera acquitté au moyen de parts du Fonds, nous avons inscrit à titre de surplus d'apport, pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2007, l'équivalent de la charge de rémunération de 1,9 M\$ et de 6,3 M\$, respectivement, constatée par les filiales de Placements Bell Aliant, s.e.c.

**8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le 30 janvier 2007, dans le cadre de la transaction visant l'acquisition de la participation indirecte restante de 36,7 % dans NorthernTel et Télébec, une filiale de Placements Bell Aliant, s.e.c. a accordé au Fonds de revenu Bell Nordiq un prêt de 131,0 M\$ en vue de lui permettre de verser une distribution spéciale à ses porteurs de parts. À la transformation du Fonds de revenu Bell Nordiq en société fermée, nous sommes indirectement devenus responsables du prêt. Le prêt a été remboursé le 2 mai 2007, ainsi que les intérêts afférents calculés selon un taux de 5,1 % par année, ce qui s'est traduit par la constatation d'intérêts débiteurs chiffrés à 1,7 M\$.

Le 28 mars 2007, une filiale de Placements Bell Aliant, s.e.c. nous a accordé un prêt de 69,9 M\$ en vue de nous permettre de racheter des parts dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Des prêts semblables nous ont été consentis au mois d'avril 2007 au moyen d'une série de billets. La totalité des prêts ont été remboursés en avril 2007 et en mai 2007, ainsi que les intérêts afférents calculés selon des taux de 4,4 % à 4,42 % par année, ce qui s'est traduit par la constatation d'intérêts débiteurs chiffrés à 0,3 M\$.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons prêté nos liquidités excédentaires à Bell Aliant, s.e.c., au moyen d'une série de billets. Des paiements sont exigés aux fins du financement de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. La totalité de ces billets ont été remboursés au cours du deuxième trimestre, ainsi que les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,42 % par année, sauf en ce qui concerne les montants ci-dessous :

- un montant de 124,0 M\$ à recevoir avec les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,52 % par année, prêté le 28 juin 2007;
- un montant de 3,0 M\$ à recevoir avec les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,44 % par année, prêté le 15 juin 2007.

Ces soldes sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.